



DEMANDE DE DEROGATION

N° 13616*01

- POUR**
- LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT *
 - LA DESTRUCTION *
 - LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
- DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

*cocher la case correspondante à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : MAIRIE DE FLAVIGNY-SUR-MOSELLE
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Marcel TEDESCO (Maire).....
 Adresse : 4, place Michel Gardeux.....
 Commune : FLAVIGNY-SUR-MOSELLE.....
 Code postal : 54630.....
 Nature des activités : PUBLIC.....
 Qualification.....
 Président.....

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité (minimale)	Description (1)
<i>Myotis emarginatus</i> Murin à oreilles échancrées	3	Tous sexes et âges
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune	6	Tous sexes et âges
<i>Rhinolophus hipposideros</i> Petit Rhinolophe	2	Tous sexes et âges
<i>Plecotus auritus</i> Oreillard roux	2	Tous sexes et âges
<i>Plecotus austriacus</i> Oreillard gris		Tous sexes et âges

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : risque de destruction d'individus n'ayant pas fuit lors de la déconstruction de bâtiments désaffectés (cf. dossier annexé)

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec époussette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : néant
Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
Destruction des œufs Préciser :
Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : destruction accidentelle, lors des travaux de déconstruction et de rénovation des bâtiments
Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle..... Préciser : travaux de déconstruction des bâtiments
Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : sans objet
Formation continue en biologie animale Préciser : sans objet
Autre formation Préciser : sans objet

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : novembre 2021 à septembre 2022 ou la date :
Durant l'année 2022 deux bâtiments seront démolis. Ces travaux seront réalisés entre fin novembre et début mars. Deux caves sont également présentes, la démolition de celles-ci seront réalisé en période d'activité des chiroptères, soit d'avril à septembre, avec un protocole afin de s'assurer de l'absence d'individus (cf. dossier technique joint).

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Grand Est
Départements : Meurthe-et-Moselle
Cantons : Neuves-Maisons
Communes : Flavigny-sur-Moselle

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : (cf. dossier technique joints)
Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Sans objet

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Flavigny sur Moselle

le 27 décembre 2021

Votre signature :

DEMANDE DE DEROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION DE SITE DE REPRODUCTION OU D'AIRE DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : MAIRIE DE FLAVIGNY-SUR-MOSELLE..... Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Marcel TEDESCO (Maire) Adresse : 4, place Michel Gardeux Commune : FLAVIGNY-SUR-MOSELLE..... Code postal : 54630 Nature des activités : Public Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIITS, ALTERES OU DEGRADEES	
ESPECE ANIMALE CONCERNEE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
<i>Myotis emarginatus</i> Murin à oreilles échancrées	Trois bâtiments mitoyens sont concernés par le projet Intergénérationnel. Ils se situent aux 18, 20 et 22, rue de Mirecourt à Flavigny-sur-Moselle.
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune	Deux bâtiments (au 18 et 20 rue de Mirecourt) seront totalement détruits (caves comprises). Le troisième bâtiment « Presbytère » (au 22 rue de Mirecourt) sera rénové. Les travaux porteront sur l'ensemble du bâtiment (toiture, comble, façade, pièces de vie, grange, cave).
<i>Rhinolophus hipposideros</i> Petit Rhinolophe	
<i>Plecotus auritus</i> Oreillard roux	Plusieurs espèces de chauves-souris utilisent les bâtiments comme reposoir diurne.
<i>Plecotus austriacus</i> Oreillard gris	Une espèce de chauve-souris a également été observé dans les caves présentes au sein des bâtiments.
<i>Delichon urbicon</i> Hirondelle de fenêtre	Plusieurs nids d'oiseaux ont également été observés au niveau des façades et des dépendances (granges).
<i>Hirundo rustica</i> Hirondelle rustique	La déconstruction des deux bâtiments et la réhabilitation du « Presbytère » constituent une destruction de site de reproduction et de repos pour les espèces cités ci-contre.
<i>Phoenicurus ochruros</i> Rougequeue noir	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommage aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détenion en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le projet consiste en la création d'une maison intergénérationnelle : transformation d'un ancien presbytère en 4 logements pour seniors autonomes. Dans le prolongement de ce bâtiment, deux maisons seront démolit, l'une pour créer une rue, l'autre pour construire des espaces publics.

Ce projet intergénérationnel vise à permettre à la population de bien vieillir au sein du village en offrant des logements adaptés. Les bâtiments vétustes et laissés à l'abandon actuels seront réhabilités ou déconstruit afin de

créer plusieurs logements, où différentes générations cohabiteront. Ce projet va permettre également de remplacer la crèche existante, âgée de 31 ans, qui ne répond plus aux normes actuelles, de remplacer la bibliothèque par un espace plus fonctionnel et accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite.
Le projet intergénérationnel s'inscrit donc dans le cadre d'un intérêt public majeur de santé et social.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction Préciser : Déconstruction totale de deux des trois bâtiments (caves comprises)
Altération Préciser : Rénovation et réhabilitation du troisième bâtiment (Presbytère). Les travaux vont porter sur les pièces de vie, la toiture, les combles, la grange et la cave du bâtiment
Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Bac + 4 minimum en biologie animale
Formation continue en biologie animale Préciser : Ornithologue et Chiroptérologue avec plus de 10 ans d'expérience
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : novembre 2021 à septembre 2022 ou la date :
Durant l'année 2022 deux bâtiments seront démolis et un autre bâtiment rénové. Ces travaux seront réalisés entre fin novembre 2021 et début mars 2022. Deux caves sont également présentes, la démolition de celles-ci seront réalisé en période d'activité des chiroptères, soit d'avril à septembre 2022.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Régions administratives : Grand Est
Départements : Meurthe-et-Moselle
Cantons : Neuves-Maisons
Communes : Bainville-sur-Madon

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de site de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures
Préciser :
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : cf. dossier technique joint

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
.....
.....
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : sans objet
.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Flavigny sur Moselle
le 27 décembre 2021
Votre signature :

